

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL  
MISSION MINISTÉRIELLE  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2020

DÉVELOPPEMENT ET  
TRANSFERT EN  
AGRICULTURE



PROGRAMME 775

---

**DÉVELOPPEMENT ET TRANSFERT EN AGRICULTURE**

---

**Développement et transfert en agriculture**

---

Programme n° 775 | BILAN STRATÉGIQUE

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

### Valérie METRICH-HECQUET

*Directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises*

Responsable du programme n° 775 : Développement et transfert en agriculture

Le présent programme est la traduction financière du soutien aux actions de développement agricole et rural, prévu à l'article L. 820-1 du code rural et de la pêche maritime. Conduites par les structures en charge du conseil aux agriculteurs, Ces actions visent à assurer la diffusion, auprès des agriculteurs, des progrès techniques et des innovations, notamment ceux développés par les Instituts et centres techniques agricoles.

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation mène en ce sens une politique d'orientation et de soutien des structures chargées du conseil et de l'appui technique aux agriculteurs : les instituts et centres techniques agricoles (soutenus par le programme 776), les chambres d'agriculture, les coopératives agricoles (Coop de France), les organismes chargés de la sélection génétique des animaux d'élevage et certains organismes nationaux à vocation agricole et rurale (ONVAR) soutenus par le programme 775.

Le programme 775 est défini en cohérence avec les objectifs du Programme national de développement agricole et rural (PNDAR) financé par le compte d'affectation spéciale développement agricole et rural (CASDAR). Pour la période 2014-2020, le ministère a redéfini le PNDAR et ses orientations dans la circulaire CAB/C2013-0003 du 20 juin 2013. La priorité essentielle du PNDAR 2014-2020 est de « conforter le développement et la diffusion de systèmes de production innovants et performants à la fois du point de vue économique, environnemental et sanitaire » en s'inscrivant dans le cadre du « Projet agro-écologique pour la France ».

Ainsi, afin de préserver la diversité de notre agriculture et sa capacité à produire, l'objectif est de conjuguer la recherche de la performance économique et de la performance environnementale, non seulement pour intégrer la dimension environnementale et sanitaire à la production agricole, mais aussi pour réinscrire l'écologie au cœur de l'agronomie et des systèmes de production (agro-écologie, services écosystémiques, systèmes à écologie positive) et également pour valoriser les apports de l'agriculture à l'environnement (aménités positives). Ainsi, la prise en compte des enjeux liés au développement durable est essentielle pour la viabilité économique à moyen et long terme des exploitations agricoles, notamment la préservation de l'environnement et l'insertion de l'agriculture dans les territoires.

Pour la programmation 2014-2020, l'objectif stratégique poursuivi par le programme 775 consiste ainsi à « orienter les structures chargées du conseil aux agriculteurs vers le développement et la diffusion de systèmes de production innovants et performants à la fois du point de vue économique, environnemental et sanitaire (c'est à dire vers l'agro-écologie) ». Pour atteindre cet objectif, deux thématiques prioritaires ont été identifiées :

- Conception et conduite de systèmes de production diversifiés et économiquement viables dans tous les territoires, basés sur les principes de l'agro-écologie en valorisant l'approche systémique ;
- Anticipation et adaptation aux dynamiques globales de changement.

A cet objectif est associé l'indicateur unique suivant : « Pourcentage d'ETP consacrés aux thématiques « conception et conduite de systèmes de production basés sur les principes de l'agro-écologie » et « anticipation et adaptation aux dynamiques globales de changement » du Programme national de développement agricole et rural, par les organismes bénéficiaires du programme 775 ».

Il faut noter :

- que la programmation 2014-2020 a été prolongée d'un an jusque fin 2021, en raison de la crise du Covid-19 et du fait que la prochaine programmation du PNDAR couvrira la période 2022-2027 ;
- que depuis 2016, des appels à projets régionaux en faveur de l'animation des groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) ont été introduits dans le programme 775. Ces appels à projets ont été mis en œuvre par les DRAAF conformément à l'instruction technique DGPE/SDPE/2016-100 du 10/02/2016 en

**Développement et transfert en agriculture**

Programme n° 775 | BILAN STRATÉGIQUE

déclinant un guide national d'aide à la rédaction des appels à projets élaboré par la DGPE. En 2019, 4,9 millions d'euros de crédits du programme 775 ont ainsi été consacrés au financement de ces projets d'appui à l'animation des GIEE ;

- depuis 2017 a été introduit dans le programme 775 un nouvel appel à projets intitulé « Animation régionale des partenariats pour l'innovation et le développement agricole » (ARPIDA) ;
- en 2019 a été introduit dans le programme 775 un appel à projets interne au réseau des chambres d'agriculture mis en œuvre par l'APCA à hauteur de 1,8 millions d'euros. Cet appel à projets REFLEX, poursuivi en 2020, a pour objectif de renforcer la cohérence des actions de développement mises en œuvre par le réseau des chambres d'agriculture.

**RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE**

<b>OBJECTIF 1</b>	<b>Orienter les structures chargées du conseil aux agriculteurs vers le développement et la diffusion de systèmes de production innovants et performants à la fois du point de vue économique, environnemental et sanitaire</b>
INDICATEUR 1.1	Pourcentage d'ETP consacrés aux thématiques "Conception et conduite de systèmes de production basés sur les principes de l'agro-écologie", "Anticipation et adaptation aux dynamiques globales de changement" du Programme national de développement agricole et rural, par les organismes bénéficiaires du programme 775



## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF

1 – Orienter les structures chargées du conseil aux agriculteurs vers le développement et la diffusion de systèmes de production innovants et performants à la fois du point de vue économique, environnemental et sanitaire

### INDICATEUR

1.1 – Pourcentage d'ETP consacrés aux thématiques "Conception et conduite de systèmes de production basés sur les principes de l'agro-écologie", "Anticipation et adaptation aux dynamiques globales de changement" du Programme national de développement agricole et rural, par les organismes bénéficiaires du programme 775

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Pourcentage d'ETP consacrés aux thématiques prioritaires du PNDAR par les organismes bénéficiaires du programme 775	%	68,8	72	72	72	72,07	> 65

#### Commentaires techniques

**Mode de calcul :** Le numérateur tient compte du nombre d'ETP consacrés par les organismes bénéficiaires du programme 775 aux deux thématiques prioritaires suivantes du PNDAR : « conception et conduite de systèmes de production basés sur les principes de l'agro-écologie », « anticipation et adaptation aux dynamiques globales de changement ». Le dénominateur comptabilise le nombre total d'ETP consacrés à la mise en œuvre des programmes de développement agricole et rural par les organismes bénéficiaires du programme 775.

**Sources des données :** Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) – Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Les données sont issues du logiciel DARWIN dans lequel les organismes exécutant des programmes pluriannuels cofinancés par le programme 775 inscrivent annuellement les informations concernant leurs programmes prévisionnels et réalisés. Les chambres d'agriculture, l'APCA, Coop de France et les ONVAR renseignent le logiciel DARWIN depuis 2009 sous le contrôle de la DGPE. Les données enregistrées sur la base de données DARWIN permettent au service de calculer le ratio correspondant à l'indicateur.

#### ANALYSE DES RÉSULTATS

L'indicateur du programme 775 passe de 66,9 % en 2017 à plus de 72 % en 2019 ce qui traduit une augmentation régulière de la performance et le dépassement de l'objectif cible du PAP 2020.

La prévision 2020 (72,07%) de l'indicateur a été permise par les données communiquées par les organismes bénéficiaires du CASDAR. Les réalisations définitives 2020 ne seront transmises par les mêmes organismes qu'au cours du mois de mai 2021.

L'objectif d'affecter plus de 70% des effectifs financés par le programme 775 à des actions en faveur de l'agro-écologie traduit la volonté du ministre en charge de l'agriculture et de l'alimentation, de mobiliser les moyens du programme au service du projet agro-écologique pour la France.





---

**Développement et transfert en agriculture**

---

Programme n° 775 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS

## 2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI 2020 Consommation 2020		Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention		
01 – Développement et transfert	-743	64 900 000 63 733 220	<b>64 900 000</b> <b>63 732 477</b>	64 900 000
02 – Fonction support	100 000 -2 000	49 479	<b>100 000</b> <b>47 479</b>	100 000
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>100 000</b>	<b>64 900 000</b>	<b>65 000 000</b>	<b>65 000 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		-875 657 (hors titre 2)	-875 657	
Total des AE ouvertes		64 124 343 (hors titre 2)	64 124 343	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>-2 743</b>	<b>63 782 699</b>	<b>63 779 956</b>	

## 2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI 2020 Consommation 2020		Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention		
01 – Développement et transfert	13 257	64 900 000 60 391 435	<b>64 900 000</b> <b>60 404 692</b>	64 900 000
02 – Fonction support	100 000 3 000	58 079	<b>100 000</b> <b>61 079</b>	100 000
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>100 000</b>	<b>64 900 000</b>	<b>65 000 000</b>	<b>65 000 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		+15 553 294 (hors titre 2)	+15 553 294	
Total des CP ouverts		80 553 294 (hors titre 2)	80 553 294	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>16 257</b>	<b>60 449 514</b>	<b>60 465 771</b>	

## 2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## Développement et transfert en agriculture

Programme n° 775 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3	Titre 6	Total	Total
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'intervention	hors FdC et AdP prévus en LFI	y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019			
01 – Développement et transfert	70 000	64 900 000 66 788 464	64 900 000	64 900 000 66 858 464
02 – Fonction support	100 000 98 250	48 000	100 000	100 000 146 250
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>100 000</b>	<b>64 900 000</b>	<b>65 000 000</b>	<b>65 000 000</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>168 250</b>	<b>66 836 464</b>		<b>67 004 714</b>

## 2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3	Titre 6	Total	Total
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'intervention	hors FdC et AdP prévus en LFI	y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019			
01 – Développement et transfert	56 000	64 900 000 62 573 514	64 900 000	64 900 000 62 629 514
02 – Fonction support	100 000 53 250	19 050	100 000	100 000 72 300
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>100 000</b>	<b>64 900 000</b>	<b>65 000 000</b>	<b>65 000 000</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>109 250</b>	<b>62 592 564</b>		<b>62 701 814</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommés* en 2019	Ouverts en LFI pour 2020	Consommés* en 2020
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	168 250	100 000	-2 743	109 250	100 000	16 257
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	8 250	100 000	3 000	8 250	100 000	3 000
Subventions pour charges de service public	160 000	0	-5 743	101 000	0	13 257
Titre 6 – Dépenses d'intervention	66 836 464	64 900 000	63 782 699	62 592 564	64 900 000	60 449 514
Transferts aux entreprises	53 174 982	0	49 272 115	40 524 083	0	48 683 152
Transferts aux collectivités territoriales	493 734	0	-8 709	394 987	0	90 037
Transferts aux autres collectivités	13 167 747	64 900 000	14 519 293	21 673 494	64 900 000	11 676 324
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>65 000 000</b>			<b>65 000 000</b>	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		-875 657			+15 553 294	
<b>Total*</b>	<b>67 004 714</b>	<b>64 124 343</b>	<b>63 779 956</b>	<b>62 701 814</b>	<b>80 553 294</b>	<b>60 465 771</b>

\* y.c. FdC et AdP

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
10/02/2020		124 343		16 553 294				
<b>Total</b>		<b>124 343</b>		<b>16 553 294</b>				

## DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
24/11/2020						1 000 000		1 000 000
<b>Total</b>						<b>1 000 000</b>		<b>1 000 000</b>

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>		<b>124 343</b>		<b>16 553 294</b>		<b>1 000 000</b>		<b>1 000 000</b>

---

**Développement et transfert en agriculture**

---

Programme n° 775 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

## ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Développement et transfert		64 900 000 63 732 477	64 900 000 63 732 477		64 900 000 60 404 692	64 900 000 60 404 692
02 – Fonction support		100 000 47 479	100 000 47 479		100 000 61 079	100 000 61 079
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>0</b>	<b>65 000 000</b>	<b>65 000 000</b>	<b>0</b>	<b>65 000 000</b>	<b>65 000 000</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		-875 657	-875 657		+15 553 294	+15 553 294
Total des crédits ouverts	0	64 124 343	64 124 343	0	80 553 294	80 553 294
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>0</b>	<b>63 779 956</b>	<b>63 779 956</b>	<b>0</b>	<b>60 465 771</b>	<b>60 465 771</b>
Crédits ouverts - crédits consommés		+344 387	+344 387		+20 087 523	+20 087 523

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

## PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	65 000 000	65 000 000	0	65 000 000	65 000 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>0</b>	<b>65 000 000</b>	<b>65 000 000</b>	<b>0</b>	<b>65 000 000</b>	<b>65 000 000</b>

## JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Les crédits de la LFI 2020 (65 M€ en AE et en CP) ont été impactés, en gestion, par les mouvements suivants:

- virement de crédits d'un montant de 1 M € en AE et CP vers le programme 776 «Recherche appliquée et innovation en agriculture » destiné au financement d'un ajustement de la programmation 2020 (décret de virement du 24 novembre 2020) ;
- reports de crédits 2019 sur 2020 d'un montant de 124 343 € en AE et 16 553 294 € en CP (arrêté du 10 février 2020).

---

**Développement et transfert en agriculture**

---

Programme n° 775 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

DÉPENSES PLURIANNUELLES

---



## Développement et transfert en agriculture

Programme n° 775 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION  
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) <b>64 124 343</b>	CP ouverts en 2020 * (P1) <b>80 553 294</b>
AE engagées en 2020 (E2) <b>63 779 956</b>	CP consommés en 2020 (P2) <b>60 465 771</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) <b>10 317 709</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>344 387</b>	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) <b>50 148 062</b>

## RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) <b>18 439 623</b>				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) <b>0</b>				
<b>Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>18 439 623</b>	-	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) <b>10 317 709</b>	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) <b>8 121 914</b>
AE engagées en 2020 (E2) <b>63 779 956</b>	-	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) <b>50 148 062</b>	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) <b>13 631 894</b>
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020</b> (R6 = R4 + R5) <b>21 753 808</b>
				Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) <b>18 861 274</b>
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) <b>2 892 534</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

La majorité des dossiers financés par le programme 775 est payée en deux ans, à hauteur de 85 % l'année d'engagement et de 15 % l'année suivante.

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## ACTION

## 01 – Développement et transfert

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Développement et transfert		64 900 000 63 732 477	64 900 000 63 732 477		64 900 000 60 404 692	64 900 000 60 404 692

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement		-743		13 257
Subventions pour charges de service public		-743		13 257
Titre 6 : Dépenses d'intervention	64 900 000	63 733 220	64 900 000	60 391 435
Transferts aux entreprises		49 272 115		48 683 152
Transferts aux collectivités territoriales		-8 709		90 037
Transferts aux autres collectivités	64 900 000	14 469 814	64 900 000	11 618 245
<b>Total</b>	<b>64 900 000</b>	<b>63 732 477</b>	<b>64 900 000</b>	<b>60 404 692</b>

En 2020, les crédits (en AE) ont été exécutés de la façon suivante :

- **38 588 385 €** attribués aux programmes des chambres d'agriculture contribuant aux thématiques prioritaires du PNDAR 2014-2020 ;

- **7 985 358 €** attribués au programme de génétique animale ;

- **7 707 720 €** attribués aux programmes des ONVAR (dont 2 118 500 € attribués au programme de Coop de France).

Enfin, quatre appels à projets ont également été lancés, pour un montant total de **9 451 014 €** (soit 14,7% du montant des crédits ouverts) :

- « Animation des GIEE » : 4 900 000 €

- « Assistance technique régionalisée » : 2 579 116 € ;

- « ATT agroforesterie » : 171 898 € ;

- « Appel à projets Cohérence des actions de développement des chambres d'agriculture » (REFLEX) : 1 800 000 €.

Le total des interventions 2020 (aides aux programmes, appels à projets et actions d'accompagnement ou thématiques) s'élève à 63 732 477 €.

**Développement et transfert en agriculture**

Programme n° 775 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

L'exécution des autorisations d'engagement est conforme à la LFI.

**ACTION****02 – Fonction support**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
02 – Fonction support		100 000 47 479	<b>100 000</b> <b>47 479</b>		100 000 61 079	<b>100 000</b> <b>61 079</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	100 000	-2 000	100 000	3 000
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	100 000	3 000	100 000	3 000
Subventions pour charges de service public		-5 000		
Titre 6 : Dépenses d'intervention		49 479		58 079
Transferts aux autres collectivités		49 479		58 079
<b>Total</b>	<b>100 000</b>	<b>47 479</b>	<b>100 000</b>	<b>61 079</b>

Les crédits de cette sous-action financent les frais de logistique afférents à la gestion et à la mise en œuvre des programmes et projets du programme 775 telles que les frais de fonctionnement (déplacements, réunion, jury, stages, formations) ainsi que les frais engagés pour des travaux d'évaluation des programmes et des projets (comités scientifiques, évaluation externe...) ou de contrôle de l'utilisation des crédits par les corps de contrôle de l'État

Les engagements effectués en 2020 sur la fonction support du programme 775 s'élèvent à 47 479 €, soit moins de la moitié du montant programmé en début d'année. L'écart, entre prévision et réalisation s'explique par la non mobilisation de "provisions pour imprévus" et l'impact de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les frais de déplacement.

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET EMPLOIS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE PROGRAMME AUX OPÉRATEURS

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>ASP - Agence de services et de paiement (P149)</b>	<b>39 557 791</b>	<b>39 923 120</b>	<b>39 000 000</b>	<b>39 000 000</b>	<b>39 554 976</b>	<b>39 555 539</b>
Transferts	39 557 791	39 923 120	39 000 000	39 000 000	39 554 976	39 555 539
<b>FranceAgriMer (P149)</b>	<b>11 949 282</b>	<b>10 763 315</b>	<b>12 000 000</b>	<b>12 000 000</b>	<b>10 564 474</b>	<b>8 451 579</b>
Transferts	11 949 282	10 763 315	12 000 000	12 000 000	10 564 474	8 451 579
<b>CIRAD - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (P172)</b>	<b>70 000</b>	<b>56 000</b>			<b>-743</b>	<b>13 257</b>
Subventions pour charges de service public	70 000	56 000			-743	13 257
<b>INRAE - Institut national pour la recherche en agriculture, alimentation et environnement (P172)</b>	<b>90 000</b>	<b>45 000</b>			<b>-5 000</b>	
Subventions pour charges de service public	90 000	45 000			-5 000	
<b>Associations de coordination technique agricole et des industries agroalimentaires (P142)</b>					<b>120 000</b>	<b>36 000</b>
Transferts					120 000	36 000
<b>Total</b>	<b>51 667 073</b>	<b>50 787 435</b>	<b>51 000 000</b>	<b>51 000 000</b>	<b>50 233 707</b>	<b>48 056 375</b>
Total des subventions pour charges de service public	160 000	101 000			-5 743	13 257
Total des transferts	51 507 073	50 686 435	51 000 000	51 000 000	50 239 450	48 043 118